



City Ranger 2250 Fraise à neige

La fraise à neige du City Ranger 2250 offre une force supplémentaire pour le déblaiement de la neige. Combinée avec la puissance moteur du City Ranger 2250, elle déblaye des masses de neige allant jusqu'à une hauteur de 1 mètre, que la neige soit légère, ou bien fondante et lourde. Spécialement conçue pour les travaux contraignants, elle est particulièrement bien adaptée pour les stations de sports d'hiver exigeant du matériel performant.

La neige étant éjectée, cet outil est particulièrement utile là où la neige ne peut pas être poussée sur le côté, faute de place.

Efficacité en deux temps

La fraise à neige travaille en 2 étapes. L'hélice de fraise attaque d'abord la neige puis l'aube d'éjection la projette à travers la buse, à une distance de 5 à 10 mètres, selon le réglage. Réglage (direction et hauteur de projection) de la cabine du chauffeur.

La fraise à neige est souvent utilisée avec l'épandeur de sel et de sable, comme protection supplémentaire contre les chaussées glissantes.

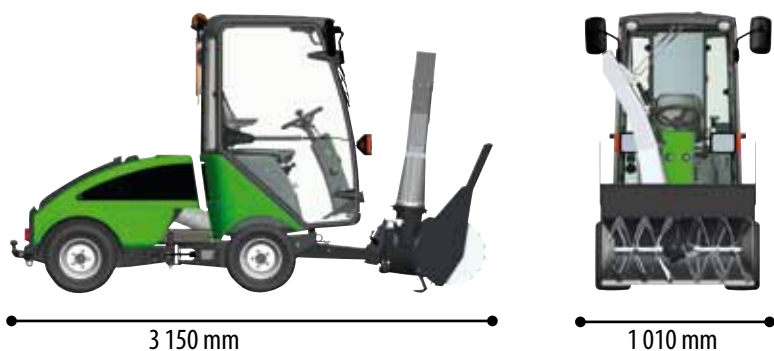


Lors du changement d'outil, une seule poignée suffit pour accoupler les flexibles hydrauliques du porte-outil City Ranger 2250 !



Spécifications Techniques

Fraise à neige



Renseignements techniques :

La fraise à neige est équipée d'une buse d'éjection réglable permettant de projeter la neige, de 5 à 10 mètres.

Elle est équipée de soc interchangeable et de patins réglables.

Équipement supplémentaire :

Contre-poids :

Si la fraise à neige fonctionne seule, sans l'épandeur de sel et de sable, il est conseillé d'utiliser un contre-poids pour l'équilibre.

Dimensions

Monté :

Longueur	3 150 mm
Largeur	1 010 mm
Hauteur	1 500 mm

Démonté :

Longueur	850 mm
Largeur	1 010 mm
Hauteur	1 500 mm

Spécifications techniques :

Poids à vide	170 kg
Largeur de travail	1 003 mm
Hauteur de l'ouverture d'admission	700 mm
Dégagement sous la fraise à neige	250 mm
Diamètre de l'hélice de fraise	460 mm
Diamètre de l'aube d'éjection	350 mm
Nombre de tours de l'axe	1 000 t/min.

Homologuée CE selon Directive UE

Votre distributeur Nilfisk Outdoor